

La réduction de la pauvreté en danger



Bien que le système financier n'ait pas encore été sérieusement touché par la crise économique mondiale, la diminution des exportations, des envois de fonds provenant de l'étranger et de l'aide en général mettent en danger les progrès de la Tanzanie en matière de réduction de la pauvreté. Les services de base comme la distribution d'eau potable, l'assainissement et la santé doivent être accessibles à un plus grand nombre de personnes, ainsi que les crédits et la formation des agriculteurs. Pour ces raisons il est impératif que l'aide de l'étranger ne soit pas interrompue.

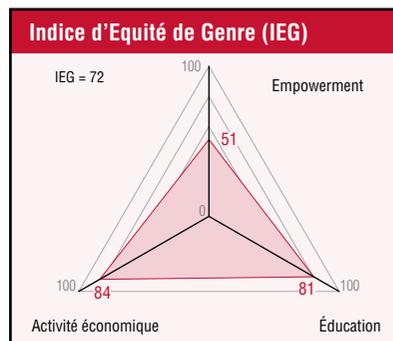
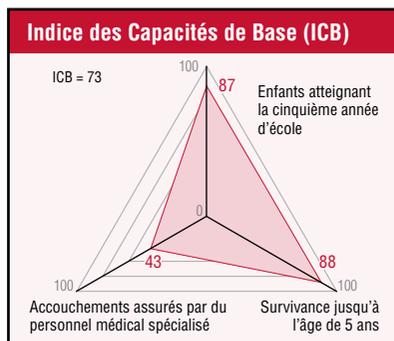
SAHRINGON Tanzania Chapter
Armando SwenyaMartina
M. Kabisama
Kambibi Kamgisha

L'économie de la Tanzanie dépend principalement de l'agriculture qui représente environ 42 % du PIB¹. La croissance économique annuelle moyenne a été depuis l'an 2000 de 5,8 %, ce qui représente une hausse par rapport au 3 % de la fin des années 1990. Bien que le pays ait établi des réformes macroéconomiques et structurales d'envergure – telles que la privatisation d'entreprises publiques, la libéralisation du marché et des investissements dans les secteurs clés comme l'industrie minière, l'agriculture, le tourisme et les télécommunications – il reste un grand chemin à parcourir en ce qui concerne la diminution de la pauvreté. Plus d'un tiers de la population subsiste encore avec moins d'1 USD par jour³.

La croissance économique ne s'est pas encore suffisamment traduite en augmentation de revenus par habitant. Le budget attribué aux programmes de développement, y compris les services sociaux comme la santé, l'éducation et l'infrastructure, est infime par rapport aux dépenses fixes destinées aux salaires des fonctionnaires et au fonctionnement de l'état. De plus la Tanzanie dépend de l'aide de l'étranger, qui en 2007 a représenté environ 42 % de son budget national.

Les effets de la crise mondiale

Même si la Tanzanie a souffert des répercussions de la crise économique mondiale, jusqu'à présent les institutions financières n'ont pas été touchées⁴. Il y a plusieurs raisons à cela: le pays a un faible ni-



veau d'intégration sur les marchés internationaux, les actifs étrangers représentent seulement 11 % des actifs bancaires commerciaux totaux, et c'est la législation nationale qui régleme et supervise les banques et leur octroie des autorisations – c'est à dire qu'elles n'opèrent pas comme filiales de maisons mères étrangères, mais comme des filiales indépendantes –. En plus le pays avait une dette extérieure limitée et ne possédait pas de valeurs de banques étrangères touchées par la crise. Le marché interbancaire en espèces continue de bénéficier de liquidité et de stabilité, tant et si bien que les prêts au secteur privé ont augmenté de 47 % en 2008⁵.

Cependant l'économie de la Tanzanie doit faire face à un défi de taille, puisque les revenus des exportations vitales ont diminué en raison de la réduction de la demande et des prix. En janvier 2009, par exemple, 138.011 balles de coton (un quart de la production totale de 2008/2009) sont restés entassées dans des entrepôts d'égrenage en raison de l'absence de commandes. En juin 2008 il était prévu que les producteurs de coton gagneraient 300 TZS (0,23 USD) par kilo, mais les prix du marché mondial ont chuté à 200 TZS (0,16 USD) le kilo. Il est probable que le tourisme et l'industrie minière subissent également les répercussions de la crise. Le tourisme constitue 17,2 % du PIB, occupant la deuxième position après l'agriculture. La Tanzanie a reçu 719.031 touristes en 2006/07, ce qui a représenté un revenu d'environ 1 milliard d'USD. Beaucoup de touristes ont déjà annulé leurs réservations et on prévoit que les bénéfices pourront chuter jusqu'à 20 %. L'industrie minière peut être touchée du fait de la diminution des investissements directs.

La diminution de la pauvreté

Depuis l'an 2000 le pays a mis en place des stratégies de réduction de la pauvreté soutenue par un vaste et solide Système National de Suivi de Pauvreté conjointement avec des partenaires au développement. La Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (SNGRP en anglais) vise à diminuer la pauvreté des revenus, en atteignant et soutenant une croissance économique au sens large, en garantissant à tous les tanzaniens le bien-être et une amélioration du niveau de vie, en veillant à l'égalité d'accès aux services de qualité afin d'encourager la bonne gouvernance et l'état de droit.

En outre, le Programme de Formalisation de la Propriété et de l'Entreprise a pour objectif de transformer les biens immobiliers et les entreprises du secteur informel afin qu'ils deviennent des biens légaux et des entreprises travaillant dans le secteur formel. Le but de cette mesure est de développer des initiatives favorisant la formation de capital, conçues à la mesure des circonstances de la majorité de la population défavorisée et capables de renforcer le pouvoir des communautés.

Cependant la crise mondiale met en danger l'application de ces programmes, ainsi que ceux de la Vision pour le Développement de la Tanzanie pour 2025 et des Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'économie nationale dépend de l'aide étrangère et il est prévu que les apports d'Aide Officielle au Développement (AOD) diminuent car les pays donateurs sont sous pression pour sauver leurs propres économies. Les envois de fonds provenant de l'étranger (14 millions d'USD en 2006 et 2007) peuvent diminuer, étant donné que plusieurs tanzaniens travaillant à l'étranger vont perdre leur emploi.

1 *Earth Trends* (Tendances du Monde). *Economic Indicators Survey, Earth Trends Country Profile* (Enquête d'indicateurs économiques ; profil de pays de "Earth Trends"). Disponible sur: <earthtrends.wri.org/pdf_library/country_profiles/eco_cou_834.pdf>.

2 SAHRINGON – Section Tanzanie. *NGO Shadow Report to the African Commission on Human and Peoples' Rights* (rapport alternatif de l'ONG à la Commission Africaine de Droits de l'Homme et des Peuples).

3 Ministère de l'Économie (différentes années) *Livres du budget du gouvernement*.

4 Ndulu, B. (2009). "The Global Financial and Economic Crisis: Challenges and Responses" (La crise financière et économique mondiale: défis et réponses). Présentation Power Point du directeur général de la Banque de Tanzanie, mars.

5 *Ibidem*.

Statut alimentaire

La Tanzanie compte quelque 45 millions d'hectares aptes à la production agricole ; 6,3 millions seulement ont été cultivées, c'est à dire environ 15 %⁶. En 2006 seulement 300.000 étaient irriguées sur 2,3 millions d'hectares⁷. Environ 75 % des travailleurs agricoles se consacrent à la production de subsistance – caractérisée par des cultures à petite échelle, l'utilisation d'outils manuels et de méthodes de culture traditionnelles dépendantes de la pluie – et à l'élevage⁸. Le 25 % restant travaille dans des établissements agricoles à grande échelle qui se consacrent à la production de cultures d'exportation⁹.

La production est faible surtout chez les petits exploitants. La qualité des cultures d'exportation continue également à être faible par rapport à la production des pays voisins. Ces facteurs ont limité la croissance rurale de façon significative. Les agriculteurs cotonniers des régions de Mwanza et de Shinyanga ont dû faire face à une année spécialement difficile puisque la situation décrite a réduit leurs revenus et leur pouvoir d'achat de façon considérable¹⁰.

La faible production agricole est en partie le résultat de l'utilisation limitée de fournitures agricoles, telles que les fertilisants, les insecticides, les herbicides et les semences améliorées. Les fournitures de ce genre sont coûteuses même lorsqu'elles sont disponibles et l'absence de services de vulgarisation agricole est fréquente. Quant à l'élevage, certains des principaux problèmes sont le coût des médicaments vétérinaires et l'inexistence de services, à cela s'ajoutent la sécheresse, les maladies et l'accès limité aux marchés. Les prix de marché des animaux et l'accès à l'information sur les marchés sont aussi des obstacles à la production.

La plupart des petits producteurs tanzaniens ne remplissent pas les conditions pour l'obtention de crédits auprès des institutions financières. D'après le

Recensement Agricole par Echantillons de 2002/03, seulement 3 % du total des foyers agricoles a réussi à obtenir des crédits. Les principaux bailleurs de fonds étaient les coopératives agricoles (35 %), la famille, les amis et les parents (32 %), les commerçants ou les magasins de commerce (9 %), les associations coopératives d'épargne et de crédit (8 %), les organisations religieuses/ONG/projets (8 %), les particuliers (4 %) et les banques commerciales (2 %). 1,6 % seulement a obtenu des crédits d'une manière officielle.

L'accès à l'eau potable

Selon les statistiques de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Tanzanie dispose de suffisamment d'eau pour satisfaire les besoins des usagers: en 2006 et 2007 il y avait respectivement 2.466,9 et 2.291,9 mètres cubes d'eau par habitant. Cependant alors que certaines régions du pays reçoivent plus de 1.600 mm de pluie par an, d'autres n'en reçoivent que 600 mm et l'entreposage de l'eau ne se fait pas de façon adéquate. La distribution de l'eau est inégale dans les différents districts et régions, ainsi que parmi les populations urbaines et rurales¹¹. La plupart de la population rurale consacre en moyenne 27 minutes à l'approvisionnement d'eau par rapport aux 5,9 minutes consacrées par l'habitant urbain. L'augmentation du coût de l'approvisionnement d'eau potable à usage domestique rend ce bien inabordable pour les plus démunis. Le manque d'eau a généré de croissantes pressions socioéconomiques voire même des conflits entre usagers lors de périodes de sécheresse prolongées.

En outre, la Tanzanie est en retard sur les technologies du contrôle des inondations lors de la saison des pluies. Le grand volume d'eau provoque la rupture des égouts, mélangeant les eaux usées et l'eau propre. Ce problème conjointement au manque d'une méthode systématique pour traiter l'approvisionnement direct d'eau pour la population, conduit

à la propagation des maladies comme le choléra, la bilharziose, le paludisme, la galle et le trachome, dans les régions où les installations d'assainissement sont insuffisantes.

Soins et traitement du VIH/SIDA

En 2006 on estimait que seulement 10 % des personnes vivant avec le VIH/SIDA s'étaient inscrites pour recevoir le traitement. Parmi ces personnes, 57 % avaient entre 15 et 49 ans et 61 % étaient des femmes adultes¹². Parmi tous les inscrits, 60.341 étaient admis pour le traitement anti-rétroviral (TAR). Ce chiffre ne comprend qu'un quart des personnes ayant besoin de traitement et de soins. Parmi les graves défis auxquels il faut faire face se trouvent l'insuffisance de médicaments et d'installations de diagnostic, des services de base dans les centres urbains (par exemple, Dar-es-Salaam compte presque 30 % des patients inscrits pour le TAR) et les effets secondaires du TAR.

La réponse du Gouvernement

Le Gouvernement a commencé à appliquer des mesures de prévention. Parmi celles-ci figurent l'introduction d'un système d'alerte utilisant sur une base quotidienne des indicateurs de la performance du secteur financier sélectionnés afin d'identifier les signes de faiblesse, l'intensification de la surveillance du système bancaire et l'extension de la collecte d'information sur la performance des banques et, aussi, des garanties pour que le gouvernement et la Banque de Tanzanie soient capables d'intervenir le cas échéant.

La Tanzanie ne sera pas exempte des effets de la crise économique mondiale, puisque son budget dépend des nations qui ont été directement touchées. Davantage de mesures pour en réduire les effets sont nécessaires. Les pays donateurs doivent surtout faire face à ce défi et continuer à soutenir les pays moins développés au lieu d'interrompre leur aide. ■

6 *Politique Nationale de l'Eau* (2002), p. 10.

7 *Plan National pour l'Irrigation* (2004).

8 Ministère de la Planification, de l'Economie et de l'Emancipation. *Poverty and Human Development Report (PHDR) 2007* (Rapport sur la pauvreté et le développement humain 2007). Décembre. Disponible sur: <www.povertymonitoring.go.tz/documents/phdr_frontpage.pdf >.

9 *Recensement Agricole par Echantillons 2002/03* (2005).

10 Voir : <www.afrol.com/articles/13874>.

11 Ministère de la Planification, de l'Economie et de l'Emancipation (2007).

12 *Idem*.